



SpeedMobileStage



Conditions générales de tests de contrôle:



1. Le programme « Protect Servis » est un cycle des contrôles périodiques et volontaires de votre scène.
2. Le programme de service a pour objectif de déterminer un niveau général de sécurité de la scène mobile, de son cadre, son châssis, son revêtement, à savoir des effets du vieillissement, des intempéries ou de la corrosion, et de tout changement au niveau de sécurité résultant de réparations effectuées ou des composants remplacés. Une attention particulière est portée sur le châssis, les systèmes de freinage, de suspension, de la construction, les raccords à vis (vis, goupilles, paliers), de l'hydraulique et les pièces intérieures.
3. Les contrôles sont volontaires et doivent être effectués tous les 12 mois, le premier contrôle est effectué après les 24 premiers mois d'utilisation.
4. Les contrôles périodiques sont documentés par le fabricant ou le distributeur. Le résultat du contrôle et son étendue sous forme d'un protocole est transmis à l'Acheteur après avoir effectué le contrôle général. Un résultat positif de test est confirmé par un hologramme (un autocollant) collé sur un tableau de contrôle de produit.
5. Le coût de contrôle est de 300 euros. Le contrôle dure environ 8 heures.
6. L'acheteur livre et réceptionne son A-3 à ses frais à une date antérieure convenue
7. S'il est possible d'effectuer le contrôle sur place „chez le client”, le fabricant ou le distributeur peut l'accepter, mais les coûts de test sont estimés individuellement.



SpeedMobileStage

SpeedMobileStage Sp. z o. o. NIP: 8943090771
WPT, ul. Fabryczna 16H KRS: 0000651217
53-609 Wrocław REGON: 366025568

Prezes zarządu:
Krzysztof Sadal

Podpis:

01.02.2017